

CULTURE : La Chaux-de-Fonds veut toujours revoir la gestion de ses musées

Date de parution: Lundi 17 novembre 2008

Auteur: Pierre-Emmanuel Buss

DEBAT. L'exécutif de la ville repart de zéro dans son projet de réorganisation des quatre institutions communales. La question du contrôle politique reste au cœur des discussions.

Les milieux culturels chaux-de-fonniers sont soulagés. Sous pression depuis plusieurs semaines, l'exécutif communal a décidé le 6 novembre de supprimer le poste de directrice des institutions muséales occupé depuis fin 2007 par la Valaisanne Francine Evéquo. Cette décision, qui sera expliquée au parlement communal demain, constitue une suite logique au retrait du très controversé rapport Rimus (LT des 4 et 9.10.2008). Rédigé par Francine Evéquo sur mandat de l'exécutif, le texte proposait une profonde réorganisation des quatre musées de la ville (Beaux-arts, Histoire, Horlogerie, Institutions zoologiques).

Le rapport prévoyait plusieurs mesures radicales. Parmi elles, la restriction du cercle des décideurs au seul pouvoir politique (exit les sociétés d'amis), la nomination d'une seule commission pour les quatre musées ou encore la mise en place d'une stratégie commune «par objectifs» mettant «le public au cœur des préoccupations». Le tout sur un ton doctoral, souvent méprisant pour les conservateurs en place et leurs prédécesseurs.

En faisant machine arrière, le Conseil communal a voulu «calmer les esprits». A l'entendre, cette reculade spectaculaire n'enlève rien à sa volonté de réformer les institutions muséales. Ainsi, dans un communiqué, il réaffirme sa volonté «de professionnaliser leur gestion» et «d'améliorer leur visibilité».

Le débat n'est donc pas clos. Eludées ces dernières semaines en raison de la médiocrité du rapport Rimus, les questions qui fâchent vont être remises sur le tapis. Le pouvoir politique peut-il inciter les musées à se réorienter pour qu'ils rayonnent davantage? Quelle est la ligne rouge à ne pas franchir pour garantir l'indépendance des musées? Ceux-ci peuvent-ils rester complètement libres alors que la plupart des acteurs culturels de Suisse romande sont évalués selon des grilles d'analyse détaillées pour bénéficier de «contrats de confiance»?

Le canton vient justement de modifier les critères d'octroi de subventions en introduisant des «partenariats culturels». L'objectif est de mettre fin «à la politique de l'arrosoir» en mettant en concurrence les acteurs culturels, orchestres ou compagnies théâtrales. La même stratégie peut-elle être appliquée aux musées pour mieux les faire «rayonner», selon la terminologie à la mode?

L'ancien conservateur du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds, Edmond Charrière, regrette la tendance actuelle à vouloir transformer les musées en structures touristiques et à chercher l'audimat. «Le rayonnement des musées est comme celui de l'art: ni mesurable, ni immédiat, ni attendu ou convenu d'avance. Il ne relève pas exactement ni totalement des lois du marché.»

Les velléités d'instrumentaliser les musées irritent Jacques Hainard. «Les politiques ont besoin des musées pour se mettre en valeur comme les musées ont besoin des politiques, considère le directeur du Musée d'ethnographie de Genève. Tant que l'autorité de tutelle ne met pas son nez dans le contenu, c'est gérable. Elle peut critiquer le contenu, mais en aucun cas dire «faites ci ou ça».

Edmond Charrière va plus loin. Selon lui, «les relations entre l'autorité politique et la culture sont toujours difficiles, de l'ordre du rapport de force ou de domination. L'équilibre entre leur interdépendance et leur autonomie est constamment menacé et par conséquent à défendre. Il faut donc éviter, tant que faire se peut, de confondre les rôles. Quant à l'adage «qui paie décide», je rajouterais volontiers «et récolte la tempête!»

Les deux conservateurs rejettent le parallèle avec les contrats de confiance. «Le mode de fonctionnement particulier des musées, dont les missions ne relèvent que partiellement de l'événement culturel, implique un mode de subventionnement différencié, considère Edmond Charrière. Subventionner la publication d'un catalogue, la restauration d'un tableau ou l'acquisition d'une œuvre suppose des critères spécifiques. Il n'y a guère que le subventionnement des expositions qui puisse se comparer à celui du théâtre ou de la musique.»

Ces spécificités ne rendent pas les musées imperméables à toute réforme. «Des mises en réseau sont possibles, mais sur le mode participatif», estime Jacques Hainard. Qui reconnaît aussi la nécessité pour certaines institutions «d'améliorer leur communication» pour «mieux se profiler». Mais, avertit-il, «un musée, ça reste un patrimoine à gérer. On ne peut en aucun cas lui appliquer des techniques de management d'un grand magasin.»